



Réunion publique du Conseil de quartier Pont de Flandre  
Mercredi 27 novembre 2024- 19h  
Ecole élémentaire Colette Magny A- 15 rue Colette Magny



Réunion animée par **Camille NAGET** déléguée du Maire pour le Conseil de quartier Pont de Flandre.

---

---

## ORDRE DU JOUR

- **Présentation du nouveau dispositif de collecte des déchets alimentaires**, en présence de **Andréas PILARTZ** (Adjoint au Maire, chargé de la transition écologique, de la nature en ville, de la propreté, de la mobilité, du plan vélo, des canaux)
- **Présentation du TLM ainsi que de la Textilerie et de ses actions**, en présence de **Marie-Thérèse LEBLANC** (Présidente du Collectif Au Fil du Rail) et de **Elisa CUFFINI** (Directrice de la Textilerie)
- **Présentation des projets lauréats du quartier proposés au budget participatif 2024**, en présence de **Camille NAGET** (Déléguée du Maire pour le Conseil de quartier Pont de Flandre)
- **Présentation des actualités culturelles du quartier**, en présence de **Stéphane BOUVARD** (Président de l'association Ric-Rac) et de **Fares PONT** (Directeur artistique de May'Art)

---

### Présentation du nouveau dispositif de collecte des déchets alimentaires

*En présence de : Andréas PILARTZ (Adjoint au Maire, chargé de la transition écologique, de la nature en ville, de la propreté, de la mobilité, du plan vélo, des canaux)*

Depuis le 30 septembre 2024, les bacs marron destinés à la collecte des déchets alimentaires pour les habitations collectives ont été retirés au profit des Bornes d'Apport Volontaire (BAV) que sont les TRILIB' et les bornes localisées dans l'espace public.

Où déposer  
les déchets  
alimentaires ?



Dans les bornes, localisées sur  
l'espace public

Bornes dédiées aux  
déchets alimentaires



Dans les stations TRILIB' localisées dans  
les rues

TRILIB'- Nouveau module marron  
pour les déchets alimentaires

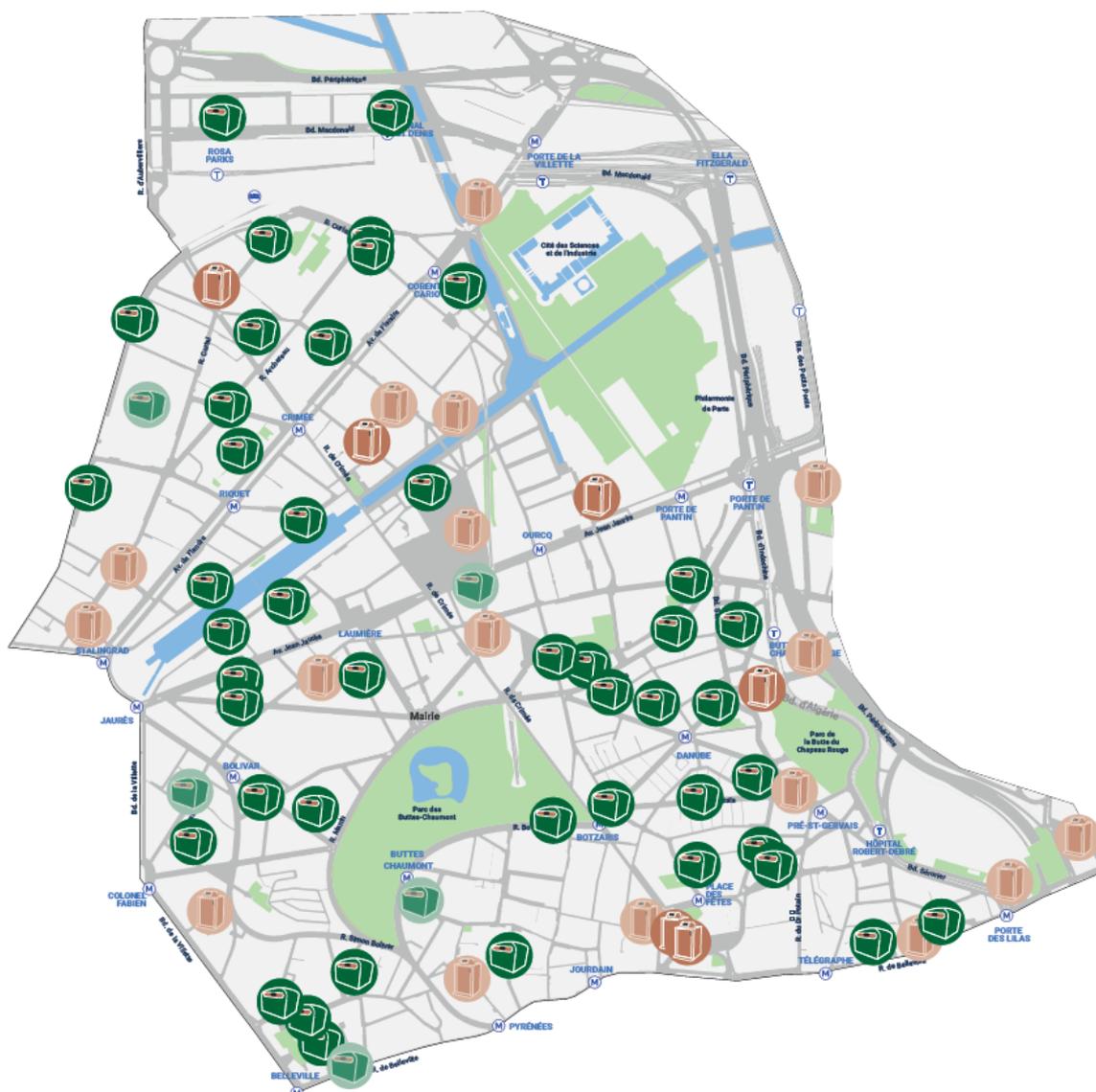
Ce changement de dispositifs fait suite à l'obligation qu'ont les collectivités depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 de proposer des solutions de tri des déchets alimentaires aux habitants.

Après une phase d'expérimentation, de 2013 à 2024, les Bornes d'Apport Volontaire (BAV) ont été définitivement installées. Ces BAV permettent d'une part d'éviter la multiplication des camions-bennes circulant dans les rues et d'autre part elles offrent une solution de tri aux habitants d'anciens immeubles n'ayant pas de locaux poubelle suffisamment grands pour y accueillir de nouveaux bacs.

La Direction de la Propreté et de l'Eau ( DPE) a pour objectif de proposer une solution de tri des déchets alimentaires à 3 minutes à pied de chaque immeuble collectif. La carte ci-dessous renseigne sur la localisation de ces bornes, elle n'est pas définitive et il y a d'ores et déjà 4 futurs TRILIB' qui seront implantés ainsi qu'une quinzaine de bornes déployées dans l'arrondissement.

Vous pouvez retrouver les TRILIB' les plus proches de votre domicile au lien suivant :

<https://www.paris.fr/recherche/lieux?types=trilib>



Bien que relativement récentes, les bornes de collecte des déchets alimentaires ont vu leur utilisation fortement augmentée ces derniers mois.

Dans le quartier Pont de Flandre les bornes et TRILIB' ci-dessous ont été installés ou prévus prochainement. La nécessité de renforcer l'implantation des bornes dans la partie Est du quartier est noté, de même qu'une forte saturation du TRILIB' situé Rue de l'Ourcq, très régulièrement plein.



### Comment sont traités les déchets alimentaires collectés ?

La production de déchets est en moyenne de 450 kg par personne et par an, il y a donc un véritable enjeu de réduction des déchets et de leur valorisation.

Actuellement, les déchets récoltés par la ville de Paris servent à produire du biogaz, utilisé notamment par les camions-bennes, mais servent aussi à la production d'engrais naturel (fumier), suite à leur transformation et valorisation dans une usine en Normandie.

Un méthaniseur est en cours de construction à Gennevilliers, en bord de Seine, qui permettrait de capter les déchets des restaurants, des écoles etc. Avec ce projet de Biométhanisation les déchets récoltés dans la petite couronne pourront être valorisés et transformés en biogaz.

Aujourd'hui les méthaniseurs franciliens servent essentiellement à traiter les déchets agricoles des fermes.

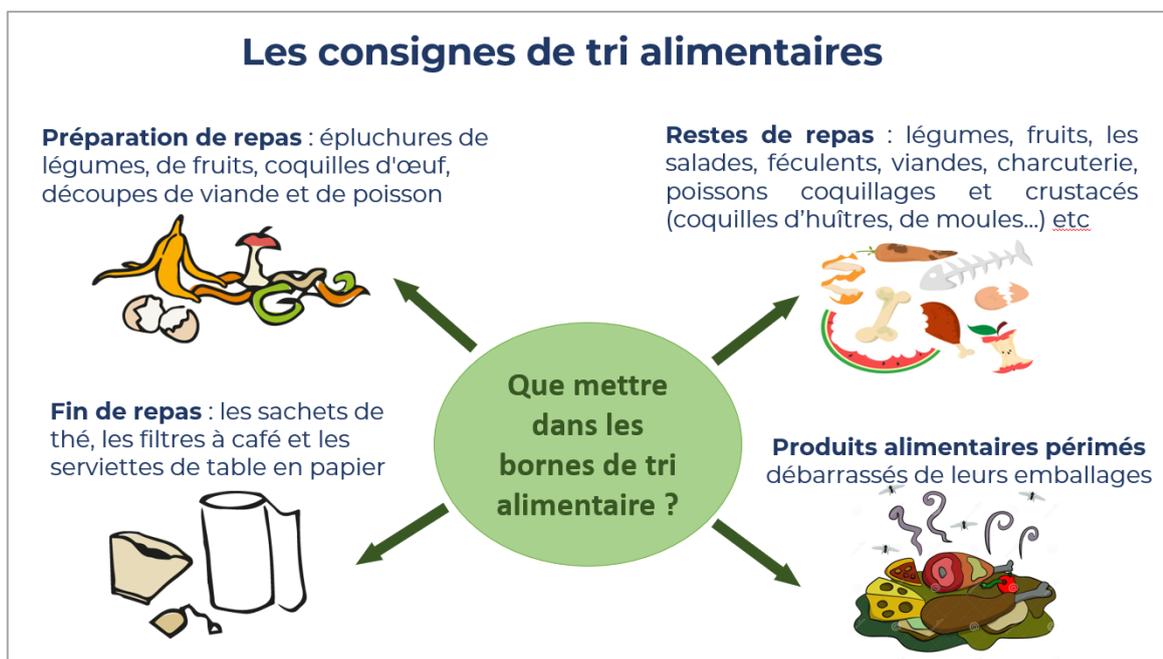
### Les consignes de tri des déchets alimentaires

Les bornes de déchets alimentaires ont l'avantage de pouvoir apporter les déchets alimentaires avec les sacs compostables et les sacs en kraft. Ces bornes permettent de recevoir :

- Les déchets alimentaires
- Les restes de repas
- Les Fins de repas
- Les aliments périmés

A noter que la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) va communiquer prochainement dans la gazette sur ces nouveaux dispositifs et la ville va lancer une campagne de sensibilisation au tri des déchets ainsi qu'aux bons usages de ces bornes.

## Les consignes de tri alimentaires



La structure des TRILIB' et des bornes empêchent que des rats puissent être attirés par ces sites : ils sont présents seulement lorsque des aliments sont restés par terre.

La Ville de Paris a ainsi pour ambition d'accroître significativement le tri des déchets alimentaires c'est pourquoi elle souhaite inclure dans cette démarche les écoles d'une part et les commerçants, de l'autre.

Pour sensibiliser les enfants, les écoles sont équipées de boîtes de tri.

Concernant les commerces, le dispositif « Territoire Zéro Déchet » promeut lui aussi la sensibilisation à la réduction des déchets, de même il est envisagée la création d'un dispositif « marché zéro déchet », dont l'objectif serait d'améliorer la collecte des déchets alimentaires des marchés, ainsi que le tri des emballages alimentaires pour éviter les dépôts sauvages.

Dans le 19ème arrondissement, le nouveau marché situé à Rosa Parks fait d'ores et déjà partie des marchés s'engageant à réduire la production des déchets :

- Distribution des invendus, organisés sur le marché
- Dispositif expérimental de recyclage des caquettes
- Réflexion en cours pour savoir si la politique de la fin du plastique à usage unique sera généralisée ou non à tous les commerçants.

Plusieurs habitant•es ont souligné l'installation d'un marché à Rosa Parks ouvert le jour de la réunion de quartier. Elles et ils évoquent son importance pour la vie du quartier, mais aussi pour l'accès à une alimentation bonne pour la santé et pour le pouvoir d'achat

### Diverses questions :

*Quel est le coût de la politique de point d'apport volontaire ?*

Le dispositif ayant été mis en œuvre fin septembre, il est trop tôt pour pouvoir estimer le coût de ces nouveaux dispositifs. Pour cela, il est nécessaire de voir l'évolution de ces dispositifs et la manière dont les habitant•es s'y habituent et se les approprient. Le déploiement des points d'apport volontaire répond à la nouvelle obligation pour les collectivités, depuis le 1er janvier 2024, de proposer aux habitant•es des solutions de tri à la source des déchets alimentaires.

*Le terreau peut-il être déposé dans les bornes de tri des déchets alimentaires ?*

Il n'est pas recommandé de mettre du terreau ou de la terre dans les bornes de tri des déchets alimentaires. C'est une matière première intéressante et facilement réutilisable. En cas d'excédent, il est possible de le donner aux jardins-partagés alentour, comme par exemple celui du Ver Têtu. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher du maître composteur qui vous suit, ou à poser votre question par mail à [dpe-compostage@paris.fr](mailto:dpe-compostage@paris.fr).

### **Présentation du TLM ainsi que de la Textilerie et de ses actions**

*En présence de : Marie-Thérèse LEBLANC (Présidente du Collectif Au Fil du Rail) et de Elisa CUFFINI (Directrice de la Textilerie)*

Ancienne gare SCNF, le TLM, acronyme de Tout Le Monde, a été aménagé et compte aujourd'hui plusieurs associations et acteurs installés. Le collectif « Au fil du rail » rassemble et travaille avec les structures partenaires suivantes :

- Espaces 19
- Ecole de mode « IFA PARIS »
- La Foncière « Bellevilles »
- Une coopérative d'architectes « la Scop grand huit »
- La recyclerie textile « La Textilerie »
- Le collectif d'habitants « les couleurs de Pont de Flandre »
- Le restaurant-traiteur « Mam' Yoka »
- La fondation à destination de la jeunesse « Feu vert » et « Mon quartier bouge »
- L'association de cinéma « Verlavan »
- Le centre social et culturel Rosa Parks



Cette structure dynamique promeut les valeurs d'alimentation inclusive et durable, d'accès à la Culture pour tous, de solidarité et d'une mode circulaire.

L'une des principales actions du TLM est en faveur de la Culture, avec le ciné-club qui a lieu le jeudi soir à partir de 18h et jusqu'à 21h environ. Il y a 50 places disponibles, chaque séance débute par un temps de convivialité suivi de la projection du film puis du débat.

Le TLM est aussi un lieu qui se veut accessible et propose pour cela la location de la mezzanine pour y accueillir divers évènements, portés par les habitants. La salle, qui a une capacité maximale de 80 personnes est accessible au public, gracieusement mise à disposition sous réserve du respect des horaires du site ( de mardi 10h à samedi midi) et de ses valeurs.

Enfin, le TLM est également ouvert au développement de nouvelles activités, grâce aux appels à propositions qui sont faits, sous réserve que celles-ci soient en cohérence avec ses valeurs. Les activités proposées doivent ainsi chercher à répondre à l'un ou plusieurs des objectifs du TLM :

- Favoriser la mixité sociale et des activités
- Favoriser le réemploi des matériaux
- Mettre en avant des pratiques culturelles en faveur de la diversité
- Garantir l'accessibilité du lieu
- Proposer une alimentation saine et de qualité
- Favoriser l'insertion professionnel

## La Textilerie

La Textilerie est l'une des structures que compte le TLM et agit pour le réemploi du textile.

Créée en 2017, la raison d'être de la Textilerie est de mieux consommer le textile et de réapprendre les anciennes pratiques de réparation des habits au lieu de jeter les habits, même ceux en mauvais état. Ici les habits sont recyclés pour favoriser l'économie circulaire.

- La Textilerie propose une diversité d'activités dont l'objectif est toujours de réduire les déchets textiles :
- Revente à prix abordables des habits donnés et qui sont en bon état
- Cours de couture. Un cours de 2h-2h30 est proposé pour une somme de 20 euros. Les machines à coudre sont fournies et lors des premiers cours le tissu l'est également. Pour la réalisation d'habits, il sera nécessaire d'apporter son propre tissu. Les cours sont tous niveaux, allant de débutant à confirmé.
- Pour celles et ceux qui le souhaitent des cours à la carte sont possibles afin d'avoir une fréquence plus quotidienne.
- Repair café gratuit et accessible à tous permettant les petites retouches de vêtements. Ils ont lieu le premier vendredi du mois de 14h à 16h30, sans inscription.
- Atelier de transformation des T-shirts en mauvais état en tote bag
- Lieu de dépôt pour les dons d'habits
- Interventions dans les écoles pour sensibiliser à la réduction de la consommation textile

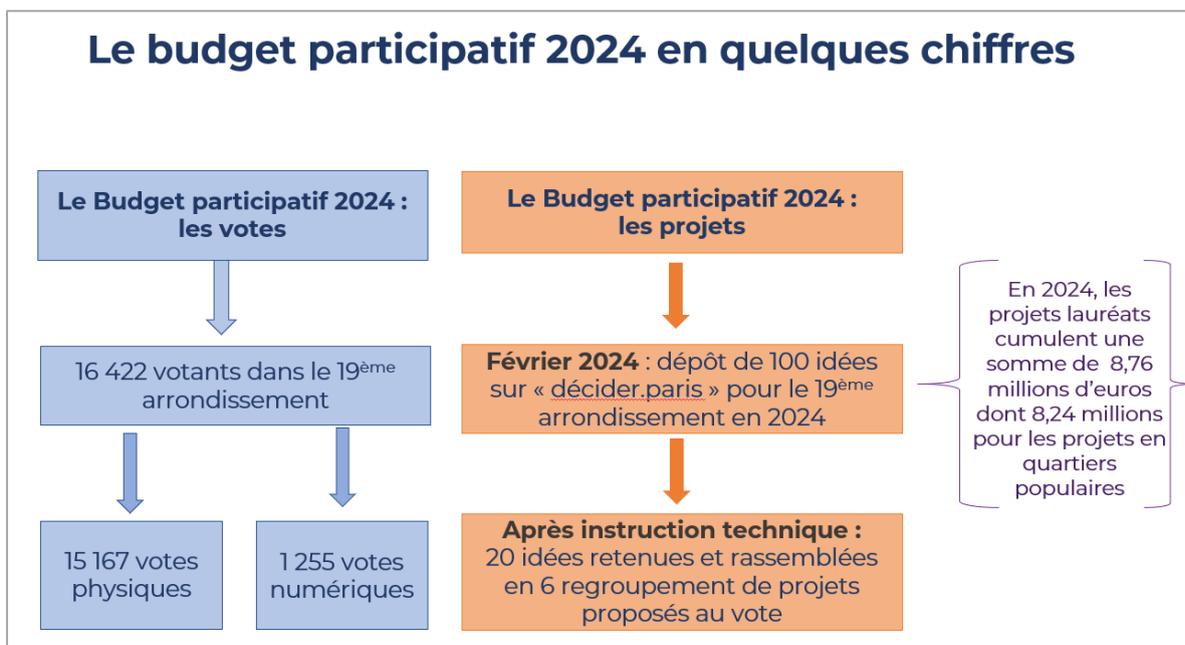


Avec la Textilerie, le TLM est aussi une structure répondant à un manque de commerces dans le quartier, qui propose la vente de textile et d'habits à des prix abordables. La diversité des activités portées par le collectif « Au fil du rail » montre combien le TLM participe grandement et richement à la vie du quartier.

## Présentation des projets lauréats du quartier proposés au budget participatif 2024

En présence de : Camille NAGET (Déléguée du Maire pour le Conseil de quartier Pont de Flandre)

Le budget participatif existe depuis à Paris depuis 10 ans. L'objectif de ce dispositif est de permettre aux habitants de prendre part aux décisions et de proposer des projets qui leur ressemblent.



En 2024, 20 idées déposées, 14 l'ont été par les habitants, 4 par une association, 1 par un conseil de Quartier (Manin-Jaurès) et 1 par une école (141 boulevard Macdonald). Parmi ces idées de projet 3 portent sur le quartier Pont de Flandre.



Concernant le projet d'embellissement de la Place de l'Argonne, l'objectif principal des travaux est de la rendre plus agréable sans trop de circulation afin d'être plus valorisée. Ce projet permet aussi de faire la jonction entre la rue Thionville et la Ferme du rail.

Le groupe référent souhaite être associé aux travaux pour que les aménagements correspondent réellement aux attentes des habitant•es. Dans l'idée de mettre en avant le lieu, une fête de quartier est prévue par le groupe référent sur la Place de l'Argonne au printemps 2025.

Pour l'aménagement de classe extérieur à l'école Colette Magny, ce type de classe avait déjà eu lieu à titre expérimental dans le jardin du Ver têt. Les retours étant positifs à présent une classe en extérieur est prévue directement dans la cour de l'école.

### **Diverses questions :**

*Est-ce que l'ouverture de la petite ceinture va se poursuivre dans le quartier Pont de Flandre ? La partie située entre la passerelle des Ardennes et la rue Barbanègre, fermée au public est souvent occupée « négativement » et ces occupations sont une source de nuisance pour les riverains et la structure La Vache Bleue qui occupe une partie des voutes. Que faire ?*

Au cours de l'échange, les différents témoignages de riverains amènent à constater que lorsque les espaces sont occupés de manière positive et respectueuse, les nuisances se réduisent. Une réflexion s'engage et les habitant•es, qui envisagent le dépôt d'un nouveau projet au budget participatif 2025 pour la rénovation d'un tronçon supplémentaire de la petite ceinture.

En parallèle, une vigilance particulière doit être apportée par la Police nationale et municipale lors des interventions, pour distinguer les personnes sans-abris qui ont trouvé refuge sur la petite ceinture sans gêne pour le voisinage et celles et ceux qui exerce des nuisances.

*Pourquoi les travaux d'isolation portant sur le collège Michelet ne sont toujours pas terminés depuis 1 an ?*

La durée des travaux portant sur le collège Michelet n'est pas du fait de la mairie mais le résultat d'un contentieux avec la société chargée de réaliser les travaux. En effet, cette dernière a décidé de l'arrêt inopiné des travaux. La Ville de Paris a engagé une procédure judiciaire pour défaillance à l'encontre de l'entreprise titulaire du marché. En conséquence, les travaux ont été suspendus dans l'attente de l'instruction et de la désignation d'un expert. La direction du collège est tenue informée de l'ensemble des éléments portés à la connaissance de la Ville, laquelle attend les conclusions de l'expert.

### **Présentation des actualités culturelles du quartier**

*En présence de : Stéphane BOUVARD (Président de l'association Ric-Rac) et de Fares PONT (Directeur artistique de May'Art)*

### **Présentation de la compagnie de théâtre Raoui :**

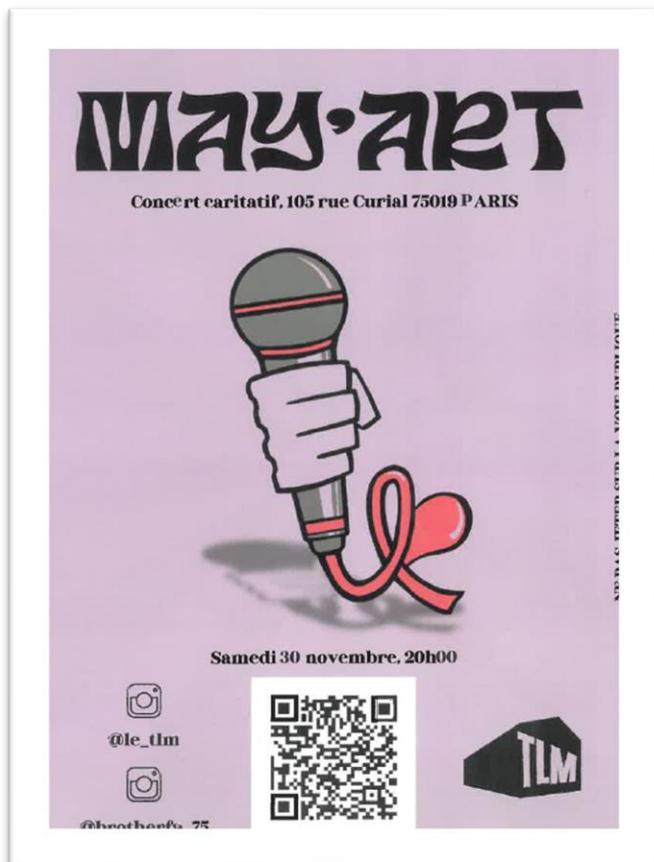
L'association Ric-Rac mène des actions pour améliorer le cadre de vie des habitants en lien avec les sujets relatifs au recyclage, à l'économie circulaire, aux mobilités douces, dans le but de favoriser la participation citoyenne.

Dans le cadre de ces actions une inauguration d'un composteur au pied d'un immeuble collectif ( 8 rue Gaston Teissier) est prévue. Afin d'animer cet évènement, qui se déroulera probablement entre fin mars et début mai, la compagnie de théâtre Raoui a été associée pour y représenter sa pièce « Nenna ». Signifiant « grand-mère » en arabe, cette pièce de théâtre de rue s'interroge sur la transmission, la mémoire. Dans la pièce le personnage principal recherche la recette de galette réalisée par sa grand-mère.

A la suite de cette représentation, la comédienne emmènera ensuite les habitants dans le jardin.



Suite à cet évènement, May'Art a été contacté par ERASMUS pour réfléchir à la création d'un événement autour du handicap et de l'inclusion par l'art.



#### Bureau des Conseils de quartier

 5/7 place Armand Carrel, 75019 Paris

 01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85

 cabma19-conseilsdequartier19@paris.fr



 [@conseilsdequartier19](https://www.instagram.com/conseilsdequartier19)

 [@monquartier19](https://twitter.com/monquartier19)

 [Conseils de quartier du 19e](https://www.facebook.com/conseilsdequartier19)

**RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS  
DE VOTRE CONSEIL DE QUARTIER**